

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 aout 2020

Remise du rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) portant sur le futur service public de l'insertion (SPI) à La Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Hier, la Présidente du COJ, Elsa BOUNEAU, a remis le rapport adopté par le COJ à Sarah El Haïri, Secrétaire d'Etat.



Saisi par la ministre du Travail, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé pour proposer des scénarios d'organisation précis et opérationnels du service public de l'insertion adapté aux jeunes, le **Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)** a transmis le 22 juillet dernier son rapport « *Les jeunes au cœur du futur service public de l'insertion* ».

La présidente du COJ, Elsa Bouneau a rencontré la nouvelle secrétaire d'Etat Sarah El Hairy le 25 août pour échanger sur les enjeux des questions touchant à la jeunesse, à l'éducation populaire et à l'insertion des jeunes et lui remettre en main propre ce rapport.

La concertation **sur le service public de l'insertion** s'inscrit dans le cadre de la stratégie pauvreté et représente le deuxième grand chantier après celui du Revenu universel d'activité (RUA) sur lequel le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a déjà remis en juin 2018 une contribution « *Le RUA, pour l'ouverture des 18 ans* ». Le COJ s'était alors prononcé pour une ouverture du RUA à tous les jeunes à partir de 18 ans.

Inscrit dans le cadre de la concertation menée par la Délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté, le COJ a adapté les réflexions en cours pour que les ambitions du futur service public de l'insertion puissent s'appliquer aux jeunes dont la situation socio-professionnelle s'est dégradée depuis 40 ans. Le rapport est également une réponse à la crise sanitaire du COVID 19 dont les effets vont impacter fortement et durablement les jeunes sur le plan social et économique. Dans ce cadre, les propositions et scénarios proposés par le COJ pourront apporter des réponses afin de ne pas faire de cette génération une génération sacrifiée.

Les travaux qui ont abouti à l'élaboration du rapport ont débuté en décembre 2019. Quinze réunions rassemblant plus de 130 membres et partenaires du COJ ont permis de répondre à la lettre de mission.

Après avoir dressé un état des lieux de la situation actuelle des jeunes ainsi que les politiques d'insertion qui leur sont destinées, le COJ a énoncé 10 défis à relever.

Pour adapter le service public de l'insertion aux jeunes, le COJ préconise notamment une universalité des droits d'accès avec une individualisation de l'accompagnement sans condition d'âge ni de statuts, de donner l'opportunité aux jeunes de découvrir et tester de nouveaux emplois, de coordonner tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle pour faciliter un parcours sans couture du jeune avec différenciation et territorialisation. Une alerte a également été émise sur la nécessité d'une ressource financière pour sécuriser le parcours d'insertion.

Pour répondre à ces défis, le COJ a recensé deux scénarios avec une mise en œuvre opérationnelle et détaillée :

- Un SPI organisé au niveau du bassin de vie
- Un SPI organisé au niveau départemental

Le rapport brosse également un parcours du jeune complet avec un point d'attention sur l'accompagnement et les solutions en cas de rupture.

Soumis au vote de ses membres et à la validation de ses partenaires, la qualité du rapport a été soulignée. La MSA s'est dite prête à participer à la mise en place du service public de l'insertion telle que le COJ le propose. La fondation des Apprentis d'Auteuil indique que « la non-prise en compte du rapport par les pouvoirs publics constituerait une réelle déception au regard de l'énergie investie pour constituer un document exhaustif, prêt à l'utilisation et ayant donné la parole à une grande variété d'intervenants ».

Pour tout savoir sur le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse : www.jeunes.gouv.fr/coj

Contact presse

Amaria SEKOURI

Adjointe au secrétaire général du COJ

Tél : 01 40 45 95 66

Mél : amaría.sekouri@jeunesse-sports.gouv.fr ; coj@jeunesse-sports.gouv.fr